

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	18

Date de la convocation
06/12/23

Date d'affichage
15/12/23

Objet de la délibération
Modifications budgétaires au budget communal - section investissement

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAÛNE 25660



Séance du 12 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le 12 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Daniel FABREGUES, Marlène GABLE, Claude GAULARD, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Delphine RAHON-SIMON, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Benoit VUILLEMIN.

Excusés :

Marion BELLEVILLE donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN
Karine GOMES donnant pouvoir à Marlène GABLE
Margaux PRAOM donnant pouvoir à Claude GAULARD
Violette SEGARD donnant pouvoir à Nathalie CASTILLON

Absents :

Jérôme CUCHE
Antoinette LE BRAS
Marc LECAILLE
Jean-Baptiste MALIVERNAY
Franck NICOLAS
Charles-Emmanuel PELLETIER

Lylian CALVAT a été désigné secrétaire de séance.

Vu l'article L. 1612-11 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 23/03/23 approuvant le budget primitif et les budgets annexes ;

Vu l'avis favorable de la commission finance du 04 décembre 2023 ;

RAPPORT POUR INFORMATION :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits au budget principal.

Il convient notamment de prendre en compte les dépenses et les recettes, ainsi que les mouvements d'ordres suivantes :

BUDGET COMMUNAL 2023 - FONCTIONNEMENT - MODIFICATION N°3 SECTION INVESTISSEMENT

COMPTE	DESIGNATION	BUDGET VOTE	BUDGET MODIFIE	ECART
DEPENSES - CHAPITRE 16				
1641	EMPRUNTS	248 367,15	248 450,00	+82,85
DEPENSES -- CHAPITRE 204				
2041512	SUBV GFP DE RATTACHEMENT	169 218,40	169 135,55	-82,85
DEPENSES -- CHAPITRE 21				
2131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS PUBLICS	199 681,25	188 432,45	-11 248,80
2151	RESEAUX VOIRIES	7 200,00	0,00	-7 200,00
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	0,00	7 200,00	+7 200,00
2156	MATERIEL ET OUTILLAGE	0,00	11 248,80	+11 248,80
2181	INSTALLATIONS GENERALES	92 674,78	88 367,37	- 4 307,41
2158	AUTRES INSTALLATIONS	1 560,66	4 885,99	+ 3 325,33
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 800,00	34 782,08	+982,08
DEPENSES - CHAPITRE 040				
13911	SUBVENTION TRANSFERT ETAT ET ETABLISSEMENT NATINAUX	48 000,00	21 163,00	-26 837,00
13912	SUBVENTION TRANSFERT REGION	0,00	5 728,00	+5 728,00
13913	SUBVENTION TRANSFERT DEPARTEMENTS	0,00	867,00	+867,00
139151	SUBVENTION INV ACTIFS AMORT – GFP DE RATTACHEMENT	0,00	4 757,00	+4 757,00
13918	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	12 985,00	+12 985,00
139361	SUBVENTION INV FONDS EQUIPEMENT	0,00	2 500,00	+2 500,00
SOLDE BALANCE MODIFICATIVE				0

Apurement du compte 203 – Frais d'études, recherche et développement :

Compte	N° d'inventaire	Désignation de l'immobilisation	Date d'acquisition	Montant	Compte définitif
203	2012/02	Etude Mise en accessibilité bâtiment	05/04/2012	2 997,60	2135
203	2015/46	Dossier accessibilité	20/11/2015	6 468,00	2135
203	2018/09	Contrôle amiante Mairie	22/03/2018	240,00	2135
203	2021/08	Travaux mairie – MO architecte	24/06/2021	7 170,00	2135

203	2021/10	Plan Mairie	22/07/2021	1 500,00	2135
-----	---------	-------------	------------	----------	------

Reprise amortissement antérieur – non amortissable

COMPTE	DESIGNATION	BUDGET VOTE	BUDGET MODIFIE	ECART
DEPENSES – CHAPITRE 040				
2803	AMORTISSEMENT ETUDES ET RECHERCHES	0	11800,00	11800,00
RECTETES – CHAPITRE 021				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	691822,38	703622,38	11800,00

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,


Par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DÉCIDE

D'APPROUVER la présente décision modificative N°3.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône, le 15/12/23
Monsieur le Maire de Saône,
Benoit VUILLEMIN



DESTINATAIRE :

- PREFECTURE DU DOUBS
- TRÉSORERIE

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



ID : 025-212505325-20231212-20231208-DE

	Nom	Prénom	POUVOIR donné à ...	SIGNATURES
1	BELLEVILLE	Marion	Vuillemin Benoit	
2	CALVAT	Lylian		
3	CASTILLON	Nathalie		
4	CUCHE	Jérôme		
5	FABREGUES	Daniel		
6	GABLE	Marlène		
7	GAULARD	Claude		
8	GOMES	Karine	Gable Marlene	
9	GROSGURIN	Fanny		
10	JUAREZ	Emilio		
11	LE BRAS	Antoinette		
12	LECAILLE	Marc	Emilio JUAREZ	
13	MALIVERNAY	Jean-Baptiste		
14	MARECHAL	Cyril		
15	MOREL	Christian		
16	NICOLAS	Franck		
17	PELLETIER	Charles-Emmanuel		
18	PRAOM	Margaux	Gaulard Claude	
19	RAHON-SIMON	Delphine		
20	RIGAL	Philippe		
21	SAUVONNET	Nadine		
22	SEGARD	Violette	Castillon Nathalie	
23	VUILLEMIN	Benoit		

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le



ID : 025-212505325-20231212-20231208-DE